

Notre entreprise familiale de taille moyenne fait des affaires en Ontario depuis 93 ans. Nous avons des relations commerciales avec les États-Unis depuis plus de 70 ans et, depuis plus de 20 ans, directement avec l'Asie. Pour nous, les difficultés et les occasions en matière de commerce sont de deux types : celles sur lesquelles nous pouvons exercer un contrôle et celles que nous ne pouvons pas contrôler. Nous savons que nous avons peu de pouvoir sur la fluctuation des devises, les grèves dans les ports et l'augmentation du prix du carburant qui influence le coût du transport des conteneurs. L'élément principal que nous pouvons contrôler, c'est le choix des pays où nous nous approvisionnons. Les États-Unis étaient le partenaire commercial idéal, jusqu'à ce que des droits de douane soient imposés à de nombreux articles que nous importons. Le gouvernement canadien n'a pas bien réfléchi avant de prendre cette décision.

#### Importations en provenance des États-Unis :

- \* L'imposition de droits de douane aux articles que nous continuons à nous procurer aux États-Unis entraîne une hausse du prix de détail, qui est absorbée par les consommateurs canadiens. Ces derniers sont obligés de dépenser une plus grande part de leur revenu discrétionnaire uniquement en raison de l'imposition des droits de douane.
- \* Dans bien des cas, le prix des articles que nous achetons aux États-Unis a lui aussi augmenté, parce que le gouvernement américain a imposé des droits de douane aux matières premières provenant de la Chine qui sont utilisées pour fabriquer ces articles. Concrètement, les droits de douane imposés aux consommateurs canadiens sont doubles.
- \* En apparence, à court terme, les entreprises canadiennes réalisent un gain, car elles bénéficient d'une hausse de revenus. Cette situation ne durera pas.
- \* Malheureusement, la hausse des prix met un frein aux dépenses des consommateurs. Les droits de douane ne sont pas une bonne chose, car ils entraînent une fixation artificielle des prix.
- \* Un autre effet néfaste des droits de douane et des prix fixés artificiellement à la hausse, c'est que les consommateurs canadiens qui habitent à la frontière des États-Unis constatent que l'écart des prix se creuse, ce qui incite un plus grand nombre d'entre eux à faire leurs achats aux États-Unis ou en ligne.
- \* Lorsque nous vendons de l'équipement électronique, nous devons facturer au consommateur une taxe environnementale dans le cadre du programme d'intendance environnementale de l'Ontario. Ce même consommateur pourrait traverser la frontière, acheter le même article aux États-Unis et revenir au Canada sans que cette taxe lui soit facturée.
- \* Selon moi, les règles du jeu inéquitables pour les entreprises canadiennes établies dans les villes frontalières qui font directement concurrence aux entreprises américaines constituent un problème plus important. J'ignore si le gouvernement a évalué les pertes financières associées aux achats de nourriture, de carburant et de vêtements effectués quotidiennement aux États-Unis. Si le consommateur canadien gagne au change en se rendant tous les jours aux États-Unis pour acheter des articles de base, ce qui arrive de plus en plus, quel que soit l'écart entre les devises, la situation ne peut pas être viable. Je suis convaincu que le gouvernement a remarqué l'afflux de magasins de détail étrangers au Canada au cours des 10 dernières années.

#### Importations provenant de l'Asie :

- \* Certains pays imposent des droits selon la règle de la nation la plus favorisée. Nous tenons compte de ces droits lorsque nous établissons un partenariat avec un fournisseur asiatique.
- \* Les droits de douane canadiens imposés aux produits américains nous ont aussi obligés à acquérir ailleurs des produits qui provenaient des États-Unis. Par exemple, pour éviter de payer des droits de douane sur certains articles, nous acheminons désormais des conteneurs directement de la Corée du Sud, de la Chine ou du Vietnam au port de Vancouver.

### Importations provenant de l'Europe :

Les prix ont tendance à être plus élevés. Nous mettons à l'essai des produits de temps en temps. Il y a deux ans, nous avons envoyé nos vice-présidents au Portugal dans le cadre d'une mission commerciale organisée par le gouvernement. Il s'est avéré que les articles ne convenaient pas au marché canadien.

Nous n'avons pas besoin de l'aide du gouvernement pour nous approvisionner en produits provenant du monde entier. Nous entretenons déjà des liens avec l'industrie et nous assistons à des foires commerciales tous les ans. Mes seules recommandations sont les suivantes :

Il faut libéraliser les échanges commerciaux et éliminer les droits de douane imposés en guise de représailles, à défaut de quoi le gouvernement punit les consommateurs et nous oblige à nous approvisionner à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Il ne faut pas permettre qu'il y ait de grèves du transport ferroviaire et dans les ports. Le gouvernement doit préparer un projet de loi imposant le retour au travail lorsqu'il y a un risque de grève. Aujourd'hui même, les entreprises comme la nôtre vont perdre 100 000 \$ à cause de la grève des postes, parce que des documents préimprimés exigeant un service rapide attendent dans des remorques qui sont en retard. Il suffit d'imaginer l'incidence des autres grèves sur les entreprises canadiennes qui ne peuvent pas subventionner des activités au Canada avec des recettes provenant des États-Unis.

Lors de la négociation d'accords commerciaux, il faut cibler les secteurs qui ont une incidence sur le plus grand nombre et faire bouger les choses. Il faut aussi cerner ce dont les futures industries du Canada ont besoin. Malgré l'attention soutenue accordée par les médias à l'industrie laitière, de nombreuses entreprises familiales ne comprennent pas bien la stratégie récente de l'AEUMC.

Andrew Tepperman